

PAR COURRIEL

Québec, le 25 mars 2020

Monsieur Benoit Charette
Ministre de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Avis sur le type de mandat qui devrait être confié au BAPE –
Projet de restauration du réservoir Beaudet à Victoriaville

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de la période d'information publique sur le projet cité en objet, qui a pris fin le 6 mars 2020, vous avez reçu une demande de consultation publique qui a été jugée non frivole. Conformément à l'application de l'article 31.3.5 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, cette demande m'a été acheminée à l'intérieur du délai de 10 jours impartis, soit le 11 mars 2020.

Selon le quatrième alinéa de ce même article, le Bureau doit vous recommander le type de mandat qui devrait lui être confié.

Parmi les éléments qui se dégagent de l'analyse de la demande, nous soulignons notamment les constats suivants :

- il n'y a qu'une seule demande ;
- le requérant soulève des enjeux majeurs mais circonscrits ;
- les enjeux soulevés sont connexes au projet mais non directement liés ;
- le requérant n'est pas ouvert à la médiation ;
- les enjeux sont circonscrits à des thèmes ;
- le projet ne fait pas l'objet d'une controverse.

...2



En conséquence, sur la base des critères établis dans la procédure administrative que nous avons développée à cet effet ainsi que sur l'expérience organisationnelle acquise au regard de la réalisation de différents types de mandat, le BAPE recommande la tenue d'une consultation ciblée pour ce projet.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line and a small flourish.

Philippe Bourke